



MANIFESTE DE VILAFRANCA DEL BIERZO (LEÓN - ESPAÑA)

A Villafranca del Bierzo, le 14 décembre 2014, lors du Forum International < L'héritage d'Elías Valiña >, organisé par la Fraternidad Internacional del Camino de Santiago (FICS), tous les participants (venus de la Corée du sud, du Mexique, du Japon, des Philippines, du Portugal, des Etats-Unis, de Belgique, d'Allemagne, de France, d'Italie, d'Argentine et d'Espagne, chercheurs, historiens, hospitaleros, membres d'associations jacquaires, pèlerins et amoureux du Chemin), réunis en assemblée ouverte, fraternelle, libre et démocratique, et soudés par l'amour et le désir de rendre service au pèlerinage de St. Jacques, ont analysé les problèmes actuels du Camino et en sont arrivés aux conclusions suivantes, votées à l'unanimité :

CHAPÎTRE PREMIER : La Credencial et la Compostela

Nous proposons :

- 1) Que la Credencial, en plus de son rôle de passeport, serve à identifier les personnes en tant que pèlerins. Cela implique des droits (essentiellement l'accès aux gîtes d'étape), mais aussi des devoirs :
 - se comporter correctement ;
 - collaborer aux tâches dans les gîtes ;
 - participer financièrement à l'entretien des structures ;
 - être solidaire avec les autres pèlerins sur le chemin ;
 - collaborer à la propreté du chemin et respecter le patrimoine jacquaire tout au long de l'itinéraire.

De même, la Credencial ne doit faire l'objet d'aucune commercialisation (sauf, éventuellement, pour couvrir les frais d'impression ou bien par le biais d'un don volontaire pour aider les personnes ou institutions chargées de la remettre) ; on ne peut pas non plus la délivrer sans discrimination, d'où :

- * la nécessité, d'expliquer clairement à son destinataire le sens du Chemin et du pèlerinage,
- * et l'engagement au moyen d'une signature apposée sur le document, de respecter les valeurs du Chemin.

- 2) Nous demandons aux organismes chargés de remettre les Credenciales, de les imprimer en deux langues et d'y apposer le tampon adéquat.
- 3) La Credencial ne pourra être remise, dûment tamponnée et de façon désintéressée, que par des associations jacquaires, des paroisses, des organismes ou institutions qui se reconnaissent dans ce qui est écrit ci-dessus



4) La Compostela :

Il est évident que les derniers 100 kms exigés pour l'obtention de ce document par la Cathédrale de Compostela, en tant que certificat de pèlerinage, sont la cause principale de la massification, dévalorisation et confusion qui règnent dans les dernières étapes des itinéraires jacquaires et qui, de plus, ne concernent que la Comunidad Autónoma de Galicia. Le fait d'identifier le Chemin de St. Jacques avec ces derniers kms (ce qui est le cas pour plus de 35% des pèlerins) génère frustration, déception et démotivation chez les milliers de pèlerins qui arrivent de distances plus lointaines. D'autre part, cela réduit l'itinéraire aux limites strictes de la Galice, en laissant de côté le caractère universel du Chemin de St. Jacques et des itinéraires que l'histoire nous a légués. C'est pourquoi nous demandons à la Cathédrale de Compostela, d'une part d'augmenter la distance nécessaire pour obtenir la Compostela, et d'autre part, de faire figurer sur ce même document, et de façon gratuite, le lieu de départ du pèlerin.

CHAPÎTRE DEUX : Défense du patrimoine, délimitation et signalisation des itinéraires jacquaires.

Ces dernières années, on a pu constater des agressions contre le patrimoine et l'identité jacquaires. Il n'est pas anodin que ces agressions affectent le Camino Francés, Premier Itinéraire Culturel Européen et Patrimoine de l' Humanité. Si toutes ces initiatives négatives qui portent atteinte à cet itinéraire ont été possibles grâce à la passivité des administrations compétentes, il est facile d'imaginer ce qui peut arriver sur les autres itinéraires jacquaires qui ne bénéficient d'aucune protection. Toutes les Comunidades Autónomas sont concernées par cette situation. D'autre part, les travaux ou autres interventions de tout type qui portent atteinte aux itinéraires jacquaires ne sont accompagnées d'aucune étude d'impact environnemental afin de respecter l'espace des itinéraires historiques et, de plus, n'offrent aucune alternative digne aux pèlerins.

Ce qui arrive à d'innombrables édifices du patrimoine est tout aussi lamentable ; cela nous laisse penser que cet immense legs de l'histoire court un sérieux risque d'abandon, voire de ruine, devant l'indifférence de nombreuses administrations publiques qui sont dans l'obligation de le protéger.

C'est pourquoi nous proposons :

- 1) De soutenir la pétition de l'ICOMOS-España en demandant l'inclusion immédiate du Camino Francés sur la Liste du Patrimoine Mondial en Danger de l'Unesco.



- 2) D'exiger l'application de lois de défense et de protection des itinéraires historiques délimités et qualifiés de Camino de Santiago.
- 3) De légiférer pour la protection réelle des bassins visuels du Camino de Santiago, ainsi que du patrimoine paysager, historique et artistique afférent.
- 4) D'interdire le goudronnage des chemins utilisés par les pèlerins ; dans le cas où ce serait absolument nécessaire, prévoir au moins un sentier parallèle.
- 5) De prévoir et d'installer des passages sécurisés dans tous les lieux qui supposent un danger manifeste pour les pèlerins, en particulier pour traverser les routes, chemins de fer, etc....
- 6) De consacrer le 1% culturel des travaux publics, non seulement à l'installation d'aires de repos ou de mobilier, mais aussi à réduire l'impact des grandes infrastructures en ayant recours à différentes techniques paysagères.
- 7) De créer, le cas échéant, un poste de Défenseur du Patrimoine Jacquaire.
- 8) De remettre en activité le Consejo Jacobeo.
- 9) D'offrir des réductions aux pèlerins munis de la Credencial, pour l'accès aux édifices religieux transformés en musées, en suivant l'exemple des endroits où cela est déjà pratiqué.
- 10) De solliciter la plus grande implication des institutions européennes pour la conservation et l'entretien d'un patrimoine commun à tous.

En ce qui concerne la délimitation du chemin :

- il nous semble absolument nécessaire de procéder à la délimitation des Itinéraires Jacquaires, basée sur la plus grande rigueur historique afin de pouvoir les protéger légalement.

En ce qui concerne la signalétique :

Devant l'anarchie de la signalisation de tout type, en plus de l'utilisation à des fins privées des flèches jaunes (qui sont les signes principaux du pèlerinage jacquaire dans le monde entier), en tant qu'emblème universel du Camino de Santiago, nous proposons :

- d'unifier la signalétique du Camino sur tous les itinéraires européens sans exception, tel que l'indique le Conseil de l'Europe. Cependant, partout où cela sera possible, nous demandons le maintien de flèches jaunes ;
- des normes spécifiques pour déterminer qui est habilité à baliser, avec des sanctions rigoureuses dans le cas contraire ;
- que les entités autorisées soient celles qui ont toujours veillé sur le chemin et son balisage : associations, confréries et entités jacquaires .



CHAPÎTRE TROIS : Tourisme et Pèlerinage

L'irruption de la culture des loisirs sur le Camino de Santiago a augmenté les problèmes qui affectent les principaux itinéraires : massification, banalisation, perte de la spécificité du pèlerinage jacquaire et de ses valeurs historiques. Les administrations publiques ont une grande responsabilité en la matière pour avoir lancé des campagnes institutionnelles destinées à vendre le chemin comme un « produit touristique ».

Nous proposons :

- de réorienter les campagnes touristiques institutionnelles du Camino de Santiago en respectant les valeurs traditionnelles du pèlerinage ;
- d'appuyer les associations, confréries et institutions liées au Camino de Santiago qui ont une action didactique à l'égard du pèlerin ;
- une inspection rigoureuse de tous les services destinés au pèlerin ;
- l'ouverture et le bon état des édifices religieux ou autres qui jalonnent l'itinéraire.

CHAPÎTRE QUATRE : Hospitalité et accueil du pèlerin

L'hospitalité à l'égard des pèlerins est, sans aucun doute, un des éléments fondamentaux qui soutiennent le Camino de Santiago. Actuellement, et en l'absence de règles communes, on assiste à une prolifération de gîtes dont le principal objectif est l'accueil du pèlerin en échange d'un prix fixe.

Nous proposons :

- de solliciter un effort pour l'homologation des législations d'accueil du pèlerin pour qu'elles soient compatibles entre elles ;
- les gîtes d'accueil traditionnel et altruiste, tenus par des hospitaleros volontaires, ont été et sont la base et l'âme du Camino. Ils doivent faire l'objet d'une protection spéciale ainsi que de règlements spécifiques pour les protéger et les distinguer des autres ;
- de changer l'appellation des gîtes privés nouvellement créés afin d'éviter la confusion avec les gîtes traditionnels (par exemple Posada de Peregrinos, Hostal de Peregrinos) ;
- de donner la priorité, aussi bien dans les gîtes d'accueil traditionnel que dans les gîtes institutionnels, aux pèlerins à pied et, parmi eux, à ceux qui viennent de très loin, en évitant les réservations dans ce type de gîte ;
- de promouvoir, appuyer et divulguer un réseau stable de gîtes ou d'hébergements pour les pèlerins d'hiver, qui s'engageraient à être ouverts en cette saison-là ;



- de mettre en adéquation les horaires de tous les types de gîtes du Camino de Santiago pour assurer le repos des pèlerins et hospitaleros.

Le Chemin est fait pour être parcouru et vécu, non pas pour bivouaquer de gîte en gîte, en faisant la queue à partir de neuf heures du matin. Le respect et la solidarité doivent passer avant tout dans l'accueil jacquaire.

ULTREIA E SUS EIA